

la FNAAFP/CSF se réjouissent de l'agrément de l'OPCO Cohésion sociale

ADESSADOMICILE, l'ADMR et la FNAAFP/CSF, fédérations employeurs de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile, se félicitent de l'agrément par arrêté ministériel du 31 mars 2020, de l'OPCO Cohésion sociale.

Pour cette occasion, le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur a organisé une cérémonie d'agrément de l'OPCO Cohésion sociale au sein de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective de l'Éducation Nationale. L'OPCO Cohésion sociale est une structure de référence et de conseil pour les entreprises de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile, se félicitent de l'agrément par arrêté ministériel du 31 mars 2020, de l'OPCO Cohésion sociale.

Cette reconnaissance de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, est une reconnaissance de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile, se félicitent de l'agrément par arrêté ministériel du 31 mars 2020, de l'OPCO Cohésion sociale.

L'OPCO Cohésion sociale est une structure de référence et de conseil pour les entreprises de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile, se félicitent de l'agrément par arrêté ministériel du 31 mars 2020, de l'OPCO Cohésion sociale.

Cette reconnaissance de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, est une reconnaissance de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile, se félicitent de l'agrément par arrêté ministériel du 31 mars 2020, de l'OPCO Cohésion sociale.

[Communiqué] Réforme de la formation professionnelle : ADESSADOMICILE, l'ADMR et la FNAAFP/CSF se réjouissent de l'agrément de l'OPCO Cohésion sociale

3 janvier 2020

ADESSADOMICILE, l'ADMR et la FNAAFP/CSF, fédérations employeurs de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à Domicile, se félicitent de l'agrément...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://esaph.fr/actu-adedom/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-adedssadomicile-ladmr-et-la-fnaafpcsf>

Liens

[1] <https://esaph.fr/actu-adedom/communiquereforme-de-la-formation-professionnelle-adedssadomicile-ladmr-et-la-fnaafpcsf>